

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'APT

MAIRIE
DE
CADENET
84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26
Mail : accueil@mairie-cadenet.fr

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

N° 24/2024

Mis en ligne le

11 AVR. 2024

Session du 3 avril 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE 3 AVRIL
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence
de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 25 mars 2024

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX
JACQUEME, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS DE
LACENNE, JAUMARY, DUVAL, BERGE, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY,
RIPERT, BASTIE, SEVE, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, MARTIN, SLAVICEK, MICHAUX;

Secrétaire de séance : Mme GRANGE Valérie

Absents :

Absents excusés : VEVE, DEBIT, JAUBERT, SCHOFFIT

Procurations :

M VEVE	a donné procuration à	M MICHAUX
Mme DEBIT	a donné procuration à	Mme KHALIZOFF
M JAUBERT	a donné procuration à	Mme GRANGE
M SCHOFFIT	a donné procuration à	M MANGANARO

ACQUISITION DE 4 PARCELLES AGRICOLES A LA SAFER

La commune souhaite acheter quatre parcelles privées, au lieu-dit les Routes et aux Iscles Est, afin de renforcer dans ce secteur la protection du foncier agricole.

Cela concerne un lot de plusieurs parcelles irriguées par l'ASA et contiguës à des terres communales.

L'intérêt de ces terres s'inscrit dans la perspective d'un développement de notre projet du PAT (Plan Alimentaire Territorial) en partenariat avec le PNR et l'association « Au Maquis ».

Cette vente concerne les terres suivantes :

Lieudit	Référence cadastrale	Nature réelle	Surface réelle
Les Routes	F413	Terre nue	13 a 05 ca
Les Routes	F414	Terre nue	14 a 35 ca
Les Routes	F415	Terre nue	26 a 40 ca
Les Iscles Est	F1370	Terre nue	20 a 00 ca

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 084-218400265-20240410-2024_DELIB_24-DE



Superficie totale des parcelles : 7380m²
Le prix de vente est de 11 800€,
Les frais de SAFER de 940€ HT soit 1 128€ TTC
Les frais de notaire réduits sont estimés à 1 470€

**Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- DECIDE d'acquérir lesdites parcelles pour un montant de 11 800 €, plus les frais de notaire d'environ 1470 € et les frais de SAFER de 940€ HT soit 1128€ TTC
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes authentiques à intervenir ainsi que toutes pièces utiles en l'objet
- DIT que les frais d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur, la commune.

Le Maire
Jean-Marc BRABANT



La Secrétaire de séance
Valérie GRANGE